



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Vivre de saisons

Pascal Regnault

Résumé

Cette étude en sociologie du travail analyse le rôle et la fonction de l'emploi saisonnier dans l'industrie de transformation de légumes en Bretagne.

Abstract

To live on seasons

This study in labour sociology analyses the role and the function of the seasonal worker in the vegetable canning industry in Brittany.

Citer ce document / Cite this document :

Regnault Pascal. Vivre de saisons . In: Économie rurale. N°222, 1994. 48 heures - 48 thèses d'Économie et de Sociologie Rurales. p. 38;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4949>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_222_1_4949

Fichier pdf généré le 26/03/2019

VIVRE DE SAISONS

Pascal REGNAULT

Doctorant en Sociologie du travail
36, rue B. Pocquet
35000 Rennes

Directeur de thèse : François Vatin (Université Paris-X)
Laboratoire : CERETEB-LESSOR (Université Rennes 2 Haute-Bretagne).

Mots clés : systèmes d'emploi, précarité, conserveries de légumes, Bretagne.

Résumé : Cette étude en sociologie du travail analyse le rôle et la fonction de l'emploi saisonnier dans l'industrie de transformation de légumes en Bretagne.

TO LIVE ON SEASONS

Summary : This study in labour sociology analyses the role and the function of the seasonal worker in the vegetable canning industry in Brittany.

Notre recherche a pour objet la précarité économique et sociale, analysée à partir de l'exemple du système d'emploi développé dans l'industrie de transformation de légumes (conserves et surgelés) en Bretagne. La principale caractéristique de ce système est qu'il repose en grande partie sur des emplois saisonniers que nombre d'analystes qualifient de "précaires". Cependant, la précarité est une des caractéristiques fondamentales de l'emploi salarié : nul emploi, fut-il désigné communément comme "stable" (1), n'a une pérennité garantie. Plus que le type d'emploi, c'est donc le rapport à l'emploi de l'individu qui définit la situation de précarité. Nous ne pouvons pas ainsi considérer de la même manière le saisonnier étudiant et l'actif vivant de saisons.

L'utilisation de saisonniers n'est pas une nouveauté dans ce secteur d'activité, mais la population vivant sur le bassin de recrutement traditionnel de l'industrie légumière s'est progressivement éloignée de l'activité agricole, ce qui la rend plus dépendante de revenus salariaux. Du coup, le travail saisonnier qui, jusque dans les années 50-60, était surtout une activité auxiliaire est devenu pour la plupart des personnes un pis-aller face à la menace du chômage, de l'exclusion sociale, mais qui les marginalisent. Cela peut expliquer les difficultés qu'éprouvent les entreprises à recruter des saisonniers malgré l'existence de chômeurs : un certain nombre de chômeurs refuse de rentrer dans une logique de l'intermittence de l'emploi ne répondant pas à leurs aspirations.

Tous ces éléments nous permettent de distinguer trois types de saisonniers :

- la population scolaire ou estudiantine qui compose près de la moitié des saisonniers pendant la période estivale.

- les chômeurs à la recherche d'un emploi "stable" pour qui la saison constitue une période d'attente ou de formation. Ce choix est parfois lié à une promesse d'em-

bauche : l'emploi saisonnier sert alors de période d'essai. Cette pratique est courante, voire systématique dans certains établissements, pour le recrutement d'ouvriers d'entretien qualifiés. Le plus souvent, cette population préférera rester sur les listes de l'ANPE plutôt que d'accepter d'effectuer une succession de saisons si le CDI attendu n'est pas obtenu.

- les travailleurs "itinérants" ou individus sans recherche effective d'emploi inscrits ou non à l'ANPE pour qui le travail saisonnier correspond à un mode de vie plus définitif, choisi ou subi.

Plutôt féminine et sans qualification, cette dernière population a pu parfois espérer, voire espère encore, obtenir ainsi un CDI à plein temps mais ne le recherche pas (ou plus), résignée. Alternant avec des périodes d'inactivité, d'autres emplois saisonniers et/ou l'inscription à l'ANPE, surtout lorsque cette dernière ouvre droit à la perception d'allocations, le saisonnier est présent dans l'entreprise 4 à 7-8 mois par an consécutivement ou non. Ainsi, cet emploi s'intègre dans un système qui fonctionne comme un groupement informel d'employeurs (dont l'ASSEDIC peut être une composante). Ils obtiennent parfois un CDI intermittent mais s'en méfient car il ne permet pas de conserver un certain nombre d'avantages financiers qu'offre la succession de CDD. Aussi, nombre de saisonniers préfèrent le rester à partir du moment où un certain niveau de revenu leur est "garanti" d'une année sur l'autre et leur offre des conditions d'existence relativement stables : connus des entreprises, ils figurent sur une liste prioritaire et sont appelés par les entreprises afin d'effectuer une certaine période de travail plus ou moins tacitement reconduite chaque année. On peut alors se demander quelles seraient les conséquences d'une fermeture d'entreprise ou de difficultés de perception d'allocations sur le comportement des travailleurs itinérants, des saisonniers réguliers et donc sur cette organisation du travail.

1. Il s'agit de l'emploi à durée indéterminée (CDI) à temps plein.